

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les restaurateurs du patrimoine diplômés de l'Institut national du patrimoine bénéficient du grade de master

A l'initiative de l'Institut national du patrimoine (INP), établissement public qui relève du ministère de la culture et de la communication et qui assure leur formation, les restaurateurs du patrimoine diplômés, au nom de l'Etat, par l'INP, vont pouvoir bénéficier à partir de 2006 du *grade de master*. En effet, le *grade de master* a été accordé par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 26 décembre 2005 aux titulaires du diplôme de restaurateur du patrimoine. Le CNESER a émis un avis favorable à cette habilitation en sa séance en date du 17 octobre 2005.

Depuis septembre 2005, la scolarité des élèves restaurateurs de l'INP est passée de 4 à 5 ans.

Le diplôme de restaurateur du patrimoine est délivré à une vingtaine de lauréats environ chaque année.

Ce diplôme sanctionne une formation de haut niveau dans l'une des spécialités offertes par l'INP : arts du feu (métal, céramique, émail et verre), arts graphiques et livre, arts textiles, mobilier, peinture (de chevalet et murale), photographie, sculpture.

La formation à l'INP comprend, tout au long du cursus, des enseignements théoriques (histoire de l'art, histoire de la restauration, déontologie de la restauration...), des enseignements scientifiques (chimie, physique, biologie...) et techniques (dessin, photographie...) et des enseignements pratiques en atelier (restauration, techniques anciennes), ainsi que l'enseignement de langues étrangères. Les élèves, étroitement encadrés par leurs professeurs, se forment à partir des œuvres et objets confiés à l'INP par des institutions publiques (musées, monuments historiques, museums, service d'archives, bibliothèques...). Ces enseignements sont complétés par des stages, en France et à l'étranger, et par des chantiers-école. La dernière année d'études est consacrée à un travail de restauration approfondi sur une œuvre ou un objet, préparé par un ensemble de recherches au plan historique et scientifique.

Cette reconnaissance du diplôme de restaurateur du patrimoine par le grade de *master* constitue, pour la profession, une étape importante. Elle vient consacrer le haut niveau de formation scientifique et pratique dispensée par l'INP. Les restaurateurs du patrimoine, habilités de plein droit à restaurer les collections des musées de France, exercent leur activité en répondant à des commandes publiques ou privées, en France et à l'étranger.

